



L'accueil de volontaires de Service Civique dans les lieux de vie

Autre (précisez)

Date de publication : 27/07/2026

Généralités

Objectif :

Accueillir des jeunes en Service Civique, c'est avant tout faire le choix d'un regard neuf et d'une énergie nouvelle. Les volontaires apportent créativité et motivation au quotidien des équipes et ouvrent un espace de rencontre dans une dynamique d'inclusion et de sensibilisation, propre au projet de L'Arche.

L'Arche innove dans le secteur médico-social en intégrant des volontaires en service civique et volontariat associatif au cœur de ses foyers d'accueil de personnes en situation de handicap mental. Sur le territoire national, ce sont près de 40 associations regroupant au total entre 100 à 150 maisons qui participent à ce projet. Chaque maison accueille 2 à 3 jeunes en mission de 8 à 10 mois (prolongeable jusqu'à 2 ans), qui partagent le quotidien des personnes accompagnées : repas, loisirs, entretien de la maison, sorties... Cette vie partagée crée des liens simples, authentiques et profondément humains.

Les volontaires ne se substituent pas aux professionnels mais viennent enrichir l'équipe par leur regard, leur spontanéité et leur engagement. Cette pratique favorise l'inclusion en invitant à sortir, en initiant des rencontres, en parlant de leur vie, de leurs projets. Leur présence élargit le réseau relationnel, réveille les curiosités, crée du mouvement.

Encadrés et formés tout au long de leur mission, les volontaires trouvent à L'Arche un cadre structurant et valorisant. Les volontaires bénéficient de formations obligatoires dispensées en interne par le pôle de formation de L'Arche (PSC1 et formation civique et citoyenne), complétées par des formations internes mensuelles sur le handicap et le secteur médico-social, construites selon leurs demandes et animées notamment par des salariés qui partagent leur expérience.

Les personnes en situation de handicap tiennent une place active dans cette formation : elles assurent dès l'arrivée une transmission informelle en montrant aux volontaires le fonctionnement du lieu et des activités, et interviennent dans certains modules pour mettre en mots leur réalité et leur vécu.

Ce modèle souple et exigeant favorise une dynamique intergénérationnelle et interculturelle. Par leur action, les volontaires deviennent des passeurs d'inclusion.

Etapas de mise en oeuvre

- Publier une offre de mission
- Recevoir le jeune en entretien
- Effectuer un temps de découverte dans la structure pour valider l'adéquation du projet et de la personne
- Signer un contrat d'engagement. Tout au long de sa mission, le volontaire sera accompagné par un tuteur pour le suivre dans l'accomplissement de ses missions et travailler ensemble son projet d'avenir.

Essaimage



Les principaux leviers



Les principaux freins

Le principal frein tient à la nécessité d'assurer une adéquation constante entre la mission proposée et le cadre réglementaire du Service Civique, en particulier le garde-fou de non-substitution à l'emploi salarié. La vie partagée suppose par ailleurs une vigilance particulière sur le respect du secret professionnel. Enfin, le passage du volontariat au salariat

Les leviers clés sont l'adhésion forte des équipes, la richesse de la vie partagée, l'attractivité des missions de service civique, et un accompagnement structuré. L'engagement des volontaires dynamise l'inclusion et transforme durablement les relations.

constitue une véritable marche à franchir, responsabilités, charge mentale, rapport à l'écrit, que l'Arche accompagne désormais par une formation dédiée.

Contact

Anonyme (enquête de fin de mission), Volontaire 2024-2025

Anonyme (enquête de fin de mission), Volontaire 2024-2025



L'établissement

Date de mise en œuvre : January 1, 2010

Durée du projet : 0 mois

Fédération de l'Arche en France 75015

Type de structure : Autre (précisez) / Privé à but non lucratif

Déclenchement

Depuis 1964, l'Arche accueille des personnes avec et sans handicap pour l'expérience de la vie partagée dans leurs associations. Au fil des années, les conditions d'accueil et le contenu de la mission ont été structurés en lien avec l'Agence de Service Civique. C'est pourquoi depuis 2010, l'Arche accueille des jeunes volontaires issus du Service Civique.



La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

 8/10

Remplace une pratique existante



Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs



Les ressources

Temps

L'accompagnement des volontaires constitue une part importante du temps de travail des tuteurs désignés : il leur faut se former, recruter, accueillir et les intégrer puis les suivre tout au long de la mission pour s'assurer qu'ils s'épanouissent et construisent un projet d'avenir.



Personnel (équipe project, déploiement...)

Le tutorat exige à la fois une formation et une disponibilité régulière pour être à l'écoute et accompagner les volontaires.



Des compétences en interne

 Peu

Des compétences externes (prestations externes)

 Peu

Des équipements, du matériel

Des financements (internes et externes)

L'agrément Service Civique permet de conclure des contrats de Service Civique, en grande partie financés par l'Etat. L'agrément de Volontariat Associatif repose quant à lui sur un autofinancement de l'indemnité à verser aux volontaires.



- Parties prenantes associées**
- ☒ Administration
 - ☒ Direction
 - ☐ Services techniques

Les jeunes accueillis via le volontariat apportent un regard neuf et bousculent les pratiques sur des sujets qui leur tiennent à cœur. Pour beaucoup, l'écologie est un sujet important et ils apportent dans les foyers les "petits gestes" et une sensibilisation : création d'un compost, recyclage et réemploi dans les ateliers...

Sur les professionnels :



Impacts positifs

Les professionnels indiquent que la présence et l'action des volontaires dans les associations apportent une plus-value importante au projet associatif, ils viennent enrichir la vie des personnes en situation de handicap et contribuent par les interactions relationnelles à construire une société plus inclusive. Les volontaires apportent un plus au projet et contribuent à ce que les personnes en situation de handicap ne soient pas qu'objets de soins mais des personnes actrices de leur vie.

Sur les usagers :



Impacts positifs

Les personnes accueillies créent des liens forts d'amitié avec ces jeunes qui passent entre 6 mois et 2 ans en volontariat et dont une part non négligeable poursuit ensuite en salariat. Les personnes accueillies dans les foyers sont toujours attentives à l'accueil des volontaires, enclins à la rencontre et positivement impactés par une découverte, parfois interculturelle (étudiants internationaux).

Sur l'organisation :



Impacts positifs

L'accueil des volontaires contribue au projet de l'Arche dont la raison d'être est l'accompagnement de personnes avec un handicap mental dans le contexte de maisons à taille familiale où vivent et travaillent des salariés, volontaires, bénévoles. Le passage des volontaires permet aux personnes et à la structure d'être reliés à son environnement.

Sur le médico-économique :



Impacts positifs

Le volontariat représente un véritable levier de recrutement pour un secteur médico-social en tension : environ 60 à 65 % des salariés de l'Arche ont d'abord vécu une expérience de volontariat, qui agit comme un tremplin vers les métiers de l'accompagnement.



Bénéficiaires



Autres

Conditions de succès



Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Inscrit dans le projet associatif

